

Date	25/06/2020
Projet	Cycle d'ateliers Evaluation – PCAET
Intitulé	CR – atelier de lancement

Le cycle d'atelier proposé par l'AREC concourt à faire monter en compétence les collectivités dans leurs démarches d'évaluation des PCAET. Ce premier atelier a pour finalités :

- d'introduire les enjeux sous-jacents à l'évaluation des PCAET,
- de présenter un panel de points pratiques et méthodologiques utiles à l'exercice évaluatif,
- d'enclencher des partenariats et travaux coopératifs au sein de ce groupe.

1. Présents

Animation et interventions :

- Sophie Dedieu, Sandra Garrigou (Institut Paris Région – AREC) & Agnès Parnaix (Institut Paris Région)
- Patrick Favé (DRIEE)

Structure	Participants
AIRPARIF	Charles Kimmerlin
ALEC MVE	Hugo Parsons
ALEC SQY	Sébastien Melle
ALEC SQY	Eloïse Fournier
CA CERGY-PONTOISE	Guillaume Quevarec
CA CERGY-PONTOISE	Angelique Salvetti
CA CERGY-PONTOISE	Laurence Gonsard
CA MELUN VAL DE SEINE	Nelly Noubissié
CA SQY	Veronique Portemont
CC ENTRE-JUINE-ET-REARDE	Claire Bierme
CC ENTRE-JUINE-ET-REARDE	Julien Jacquemin
DDT 77	Jean-Maurice Lemaître
DDT 77	Marc Calori
DRIEA	Marta Marinelli
DRIEA	Louisa Soualmi
DRIEE	Patrick Favé
DRIEE	Manon Hamelin Kovarski
EPT 6 - PLAINE COMMUNE	Amélie Boissonnet
INSTITUT PARIS REGION – AREC	Roxane Hubert
INSTITUT PARIS REGION – AREC	Thomas Hemmerdinger
INSTITUT PARIS REGION – AREC	Marie-Laure Falque Masset
INSTITUT PARIS REGION – AREC	Hélène Sanchez
MGP	Anaïs Godard

2. Tour de table

Il est demandé aux participants de qualifier un mot clé ou une expression de besoins par rapport à l'évaluation. Ci-après, la synthèse des résultats :

- Anticiper le traitement de l'évaluation par rapport aux enjeux associés à la qualité de l'air
- Appréhender l'évaluation des politiques publiques dans le cadre de la stratégie d'amélioration continue
- Appréhender l'efficacité de l'exercice évaluatif et associer des phases d'apprentissage
- Se préparer « à l'après » avec l'exercice évaluatif
- **Accéder et échanger sur un recueil de bonnes pratiques**
- Accéder et échanger sur les méthodes, monter en compétences
- Accéder et échanger sur les outils différenciés de suivi et d'évaluation (voire également des indicateurs « clé en main »,...)
- Donner du sens à l'exercice évaluatif / rendre accessible le PCAET

L'évaluation est un exercice qui semble questionner bon nombre des acteurs franciliens tant sur la **méthodologie** que sur les **attentes réglementaires**.

Au cours des échanges, les participants ont partagé certaines attentes fortes pour :

- l'organisation **d'échanges de bonnes pratiques** et une **collaboration** entre acteurs franciliens
- des clés méthodologiques pour délivrer des **évaluations utiles, représentatives et accessibles** aux acteurs territoriaux et habitants

3. Présentation du cycle d'ateliers / Rappel des points juridiques / Etat des lieux PCAET / Pratique de l'évaluation

Le support a permis de revenir sur les éléments de contexte associés à l'évaluation des PCAET, notamment : cadre réglementaire, degré d'avancement des démarches PCAET franciliens, 1^{ère} lecture des pratiques.

Ce fut aussi l'opportunité de présenter la feuille de route de l'Etat sur la transition énergétique en Île-de-France (document associé en ressources). A noter un travail à l'étude pour décliner cette feuille de route à l'échelle de la Seine-et-Marne.

En séance, les participants ont souligné :

- Le besoin d'évaluation s'exprime aussi dans les exercices CTE (Contrat de Transition Ecologique)
- Dans le cadre réglementaire, il pourrait être pertinent de compléter les éléments de contexte avec la LOI n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités – article 85 « [...] *Si les objectifs territoriaux biennaux de réduction des émissions de polluants atmosphériques ne sont pas atteints, le plan d'action est renforcé dans un délai de dix-huit mois, sans qu'il soit procédé à une révision du plan climat-air-énergie territorial, ou lors de la révision du plan climat-air-énergie territorial si celle-ci est prévue dans un délai plus court. Lorsqu'un plan climat-air-énergie territorial adopté avant la publication de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités ne comporte pas de plan d'action de réduction des émissions de polluants atmosphériques, un tel plan d'action est adopté, dans les conditions prévues pour l'adoption du plan climat-air-énergie territorial [...]* » Ces éléments traduisent la nécessité de poser et suivre des objectifs associés à la qualité de l'air, objectifs eux-mêmes rattachés au

plan d'actions du PCAET ou spécifique à un plan d'actions dédié à la qualité de l'air selon les cas de figure.

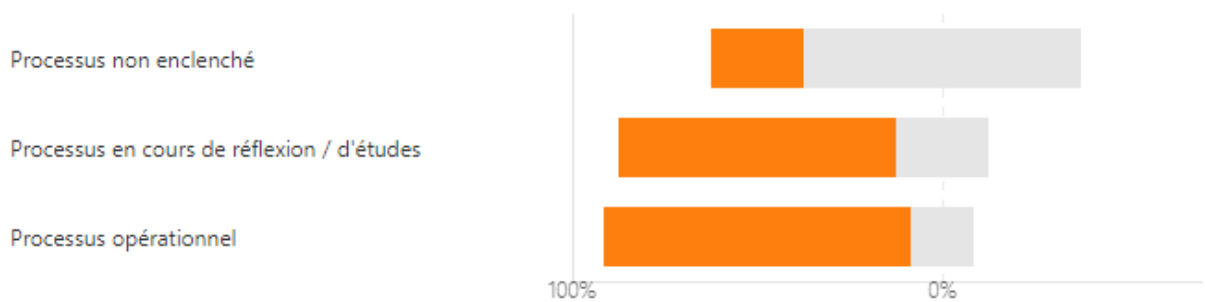
4. Sondage : Evaluation - PCAET : focus sur les pratiques

8 réponses associées au sondage :

1. Actuellement, où en est votre processus de suivi et d'évaluation ?

[Plus de détails](#)

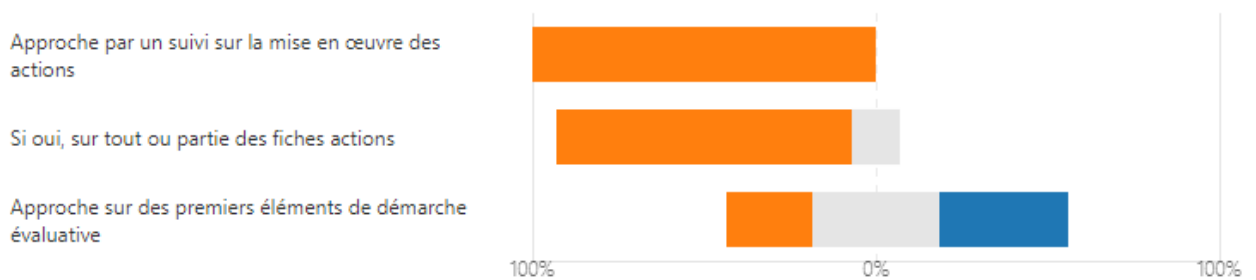
■ Oui ■ Non ■ NSP



2. Si le processus de suivi et/ou d'évaluation est opérationnel ou en cours de déploiement, comment se concrétise-t-il ?

[Plus de détails](#)

■ Oui ■ Non ■ NSP



3. Sur le volet suivi : quels sont les moyens et les outils mis en œuvre ?

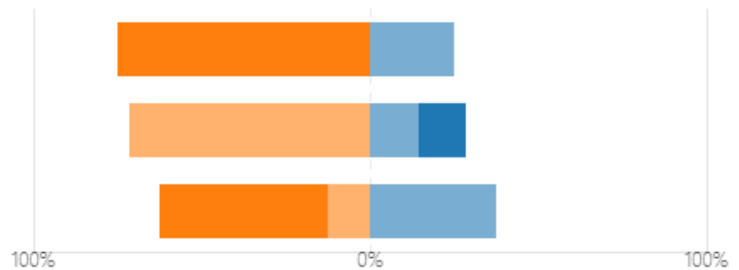
[Plus de détails](#)

■ Oui ■ Non ■ En partie ■ NSP

Cadre de suivi déterminé (choix des indicateurs, tableau de bord,...)

Outil spécifique (bilan carbone...) en appui

Points réguliers avec les services / remontée de données



4. Sur le volet évaluation : quels sont les moyens et les outils mis en oeuvre ?

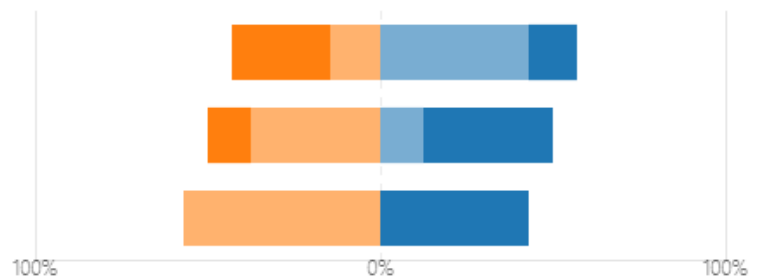
[Plus de détails](#)

■ Oui ■ Non ■ En partie ■ NSP

Equipe technique désignée (interne/externe)

Organisation d'une gouvernance sur l'évaluation (intégrant les partenaires...)

Questions évaluatives définies



Expression libre :

- CDTE 77 : Mise en place d'un GT Evaluation des PCAET pour vérifier le niveau d'ambition des actions pour atteindre la stratégie. Besoin de partage de données, baromètre TE à l'échelle locale, ...
- Suivi du plan d'actions en cours.

En synthèse, au regard de l'échantillon interrogé, des collectivités ont engagé l'exercice dans le cadre du suivi à l'appui d'un cadre déterminé (choix des indicateurs, tableaux de bord...). La question de l'évaluation semble moins avancée tant sur l'organisation que sur les méthodes et outils associés.

5. Méthodologie autour de l'évaluation

Méthodologie de l'évaluation en quelques questions clés

- Q – Qui ?
- Q – Quoi ?
- O – Où ?
- Q – Quand ?
- C – Comment ?
- P – Pour quoi – Pourquoi ?

->L'évaluation, une méthodologie rigoureuse et...
beaucoup de bon sens ...

Activer Windows
Accédez aux paramètres



Méthodologie de l'évaluation en quelques questions clés

Le 25/06/2020

2

Cette séquence fut abordée au travers de l'approche QQQQCP, en somme, un décryptage tous azimuts d'une notion. Cette approche propose un cadre de départ à enrichir pour démultiplier les questions à poser afin de cerner une thématique...et de l'adapter à son contexte d'analyse.

QUOI ? Quel est l'objet de l'évaluation?

- Une évaluation consiste à déterminer :
 - ce qui fonctionne bien ou non dans une action publique,
 - sur la base de connaissances partagées (preuves)
 - afin, à terme, d'améliorer la politique.
- La loi précise que l'évaluation du PCAET sert à :
 - Déterminer si on a atteint les **objectifs**
 - Evaluer la **gouvernance** du PCAET
- Les questions à explorer sont au choix de la collectivité

Il faut distinguer : Suivi Vs Evaluation

	Suivi	Evaluation
Objectifs	Observer l'exécution de la politique	Juger, améliorer la future programmation
Principales activités	Définition des indicateurs, recueil régulier d'informations, analyse de l'état d'avancement et d'exécution	Appréciation, mesure et analyse des effets produits, recherche des causalités, etc.
Fréquence	Processus continu ou périodique (trimestriel, annuel,...)	Exercice épisodique (à mi-parcours, en fin de programme, à posteriori)
Acteurs impliqués	Exercice interne aux services	Exercice participatif, impliquant acteurs du territoire et citoyens

Concernant les objectifs d'un PCAET, ce document doit fixer en amont des objectifs combinant :

- Les attentes réglementaires et législatives
- Le contexte propre de l'EPCI

POUR QUOI / POURQUOI une évaluation ?

- L'exercice consacre un stade de réussite du PCAET
- C'est un outil de communication et de transparence auprès des agents de la collectivité, des citoyens et des partenaires. Plus globalement, il contribue à améliorer le fonctionnement de la collectivité. Il est utile d'aider les parties prenantes à prendre conscience du sens de l'exercice, du parti à en tirer, afin de conforter leur motivation, et de contribuer à la réussite de l'évaluation.

QUI ?

Il est important d'identifier les parties prenantes et de déterminer le rôle de chacun.

- **Qui réalise l'évaluation ?**
 - o En interne, elle doit être pilotée par des élus, avec l'appui des services intercommunaux
 - o S'il est fait recours à un prestataire externe, il faut déterminer les attentes de l'EPCI à l'attention du prestataire

A qui est adressée et qui contribue à l'évaluation ?

- Responsables publiques
- Bénéficiaires (usagers immédiats, générations futures, planète en général)
- Intermédiaires portant la mise en œuvre
- Acteurs témoins (services de l'Etat, ADEME, AREC...)

OU évaluer ?

- Déterminer les échelles pertinentes d'analyse du territoire en fonction de l'exercice du PCAET :
 - o EPCI
 - o Communes
 - o Projets, actions,
 - o Secteurs d'activités, etc.
- Analyser, si possible, les relations du territoire avec son environnement (flux, notamment en termes de transport)

COMMENT évaluer ?

- A l'appui, des outils qualitatifs et quantitatifs.
- Les méthodes mobilisées consistent souvent à comparer une situation souhaitée, celle qui est visée par la politique, et celle qui est observée dans la pratique. Trois étapes sont préconisées :
 - o Reconstituer, de façon collective, la « logique d'action », pour disposer d'une représentation de la situation idéale souhaitée, au travers du référentiel évaluatif (soit un « arbre des objectifs » qui décline les méta-objectifs en objectifs stratégiques, opérationnels et actions, soit un « diagramme logique d'impact » qui, partant de l'analyse des actions, traduit leurs résultats -effets directs –et impacts).
 - o Dresser le bilan de la réalité observée grâce à différents outils (indicateurs, entretiens, etc.),
 - o Enfin, conclure sur les écarts (ou non) entre ces deux aspects, théoriques d'une part, pratiques de l'autre, puis analyser leurs causes : c'est le jugement évaluatif.

A noter : le plan d'actions du PCAET, qui est généralement structuré en objectifs hiérarchisés (stratégiques, opérationnels, etc.) constitue une bonne première approche de l'arbre des objectifs. ! Attention à ne pas utiliser trop d'indicateurs et ne pas confondre "indicateurs de réalisation" et "indicateurs d'impact")

QUAND évaluer ?

Sur le volet temporalité, plusieurs questions peuvent y être associées, notamment :

- A quel moment doit-on évaluer ? Trois configurations sont possibles : évaluation *ex ante* (avant la mise en œuvre des actions), évaluation *in itinere* (pendant son déroulement), évaluation *ex post* (à la fin du programme). L'exercice d'évaluation du PCAET se situe dans une évaluation *in itinere* et *ex post* et vise à rendre compte des résultats et des impacts associés à la mise en œuvre des actions.
- A quel rythme évaluer ? La Loi précise cet élément : un 1^{er} jalon à 3 ans sur un volet suivi, une évaluation à 6 ans pour apprécier les impacts. Cette temporalité s'inscrit dans une amélioration continue et permet donc de laisser un laps de temps suffisant pour apprécier les résultats.
- Quelles étapes au cours de l'évaluation ? Cette question permet de resituer l'exercice évaluatif en mode projet en rappelant la temporalité des différentes phases et contenus associés : phase de cadrage / phase opérationnelle / phase de synthèse des réponses aux questions évaluatives-préconisations- communication

Il faut fixer l'objectif final de l'évaluation dès le début (amélioration continue ? approfondissement démocratique ? apprentissages ?). L'évaluation est à anticiper en amont de l'élaboration du PCAET pour disposer des outils adéquats le moment venu et organiser le travail entre tous les acteurs. Il faut également déterminer la méthodologie d'élaboration des préconisations et la **stratégie de communication** de l'évaluation dès le début. Mais quel que soit le stade d'avancement du PCAET, il n'est jamais trop tard ! Selon l'un des principes de l'amélioration continue, il vaut en effet mieux faire tard, que ne rien faire du tout.

Les questions (qui, quoi, comment, où...) sont autant de points de cadrage à déterminer dès le début.

En termes de process, la 1^{ère} étape du protocole évaluatif vise à **analyser et utiliser l'existant** (lois nationales, documents régionaux, départementaux, intercommunaux et locaux, données, etc.).

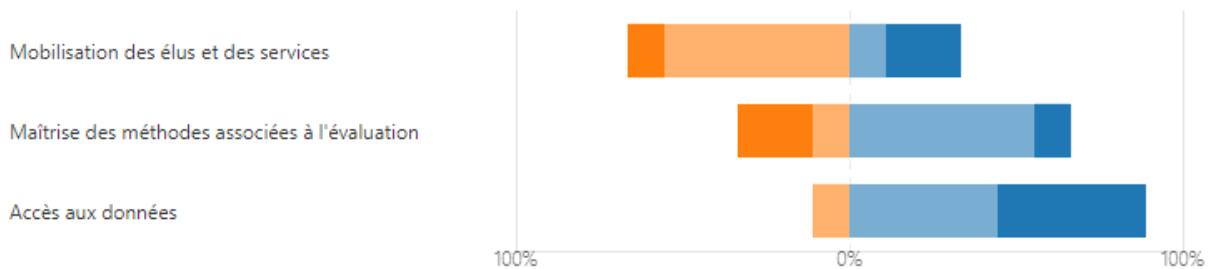
6. Sondage : Evaluation - PCAET : focus sur les besoins

9 réponses associées au sondage :

1. En priorisant les items ci-dessous, quels sont vos besoins prioritaires pour enclencher et / ou faciliter l'évaluation de votre démarche PCAET ? (1 le moins prioritaire)

[Plus de détails](#)

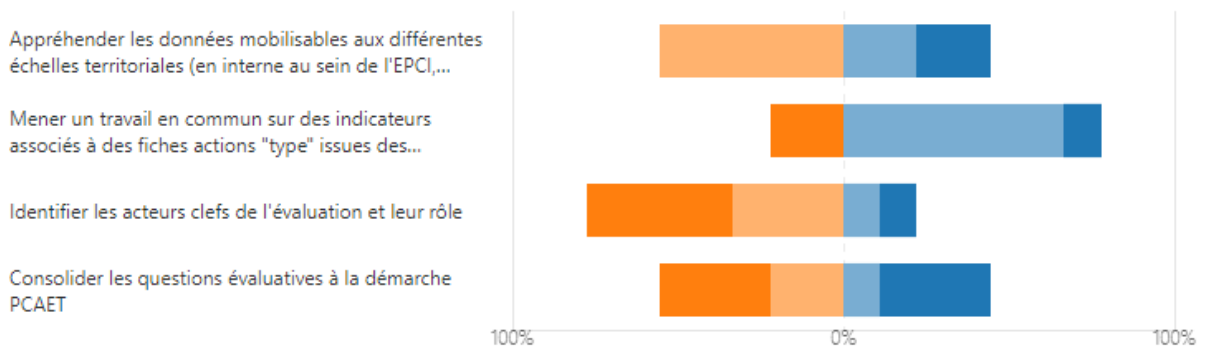
■ 1 ■ 2 ■ 3 ■ 4



2. Quels travaux envisageriez-vous d'inscrire au programme du prochain atelier de travail (et de préparer en amont à partir de votre PCAET) ? (1 le moins prioritaire)

[Plus de détails](#)

■ 1 ■ 2 ■ 3 ■ 4



Expression libre

- CDTE 77 : savoir territorialiser les objectifs de la TE
- AIRPARIF : Etablir par type d'action, les données à mobiliser et les outils pour les recueillir, afin de réaliser leur évaluation a priori et a posteriori. Définir des impacts "moyens" par type d'action: rénovation, changement de source d'énergie, km évités,....

En synthèse, au regard de l'échantillon interrogé, des collectivités ont exprimé des attentes sur :

- Les méthodologies associées à l'évaluation
- L'accès aux données

Les contenus possibles pour le prochain atelier seraient un travail sur :

- les questions évaluatives
- sur les fiches actions
- l'accès aux données